

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7
Trois mois.....	4	5

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.

LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

L'AFFAIRE FABRY CONTRE PRAX

Tunis, le 15 mars 1894.

Léger ou incapable

Dans un précédent article, je me suis déjà occupé de cette administration des Forêts, véritable pétaudière, qui va comme je te pousse, au petit bonheur, depuis le départ du regretté M. Lefebvre.

Et j'ai la douce satisfaction d'annoncer qu'immédiatement après les dures vérités que j'ai servies à l'inspecteur Bastien, celui-ci s'est empressé de donner des ordres pour que le comptage des arbres (chênes-liège) de reproduction, ayant l'âge et l'épaisseur du liège voulus, soit commencé aussitôt ; ce travail ne sera terminé que dans quelques jours.

Ainsi donc, il aura fallu que la *Petite Tunisie* rappelât à ce directeur, par trop fantaisiste, que les forêts khoumiennes ne sont pas seulement peuplées de vieux chènes-liège, impropres à la reproduction et bons pour la scie dévastatrice, mais qu'il y en a aussi qui ont reçu en 1885-1886 et même 1887, comme le vase de Soissons, un coup de hache, avec cette différence que le coup, sur le chêne-liège, est bienfaiteur et productif tandis que le vase que guignait Clovis fut brisé en mille morceaux.

La quantité de ce liège de reproduction, d'après des correspondances d'Aïn-Draham et de Tabarka que j'ai là, sous les yeux, ne sera pas moindre de quinze mille quintaux, peut être ira-t-elle à 20,000, ce qui représente, au bas mot, la somme fort respectable de trois cent soixante-quinze mille francs qui, ajoutée à celle de trois cent à trois cent vingt-cinq mille francs provenant du tannin, nous donne un total de six cent soixante-quinze à sept cent mille francs. Un joli denier pour cette année dont nous ne pouvons nous expliquer la non inscription au budget de 1894.

Nous ne trouvons, en effet, au budget de l'exercice 1894, aux produits des forêts, qu'une somme insignifiante de deux cent soixante-quinze mille fr., alors qu'en calculant bien et bas, je trouve, moi, de sept cent à sept cent cinquante mille francs.

Pourquoi cet écart formidable entre mes prévisions et celles du sieur Bastien ? Mystère et.... incapacité peut-être.

D'après les évaluations de ses agents, la quantité d'arbres à tan à abattre serait de 39,999 et celle du tannin de 56,525 quintaux. En mettant le prix du quintal à 5 fr. 50 ou, ce qui revient au même, l'arbre à 7 fr. 75 ou 8 fr. nous trouvons 313,000 fr., plus 375,000 francs de liège et 50,000 fr. de traverses, ensemble : sept cent trente-huit mille francs.

Que nous sommes loin, n'est-ce pas, des 275,000 francs seulement portés au *Journal Officiel* ?

Les dépenses de cette année ayant été évaluées par M. Bastien à 475,000 francs, il en résultera, pour le Trésor, une plus value dans les évaluations budgétaires, de 263,000 francs qui viendra boucher le trou creusé par la diminu-

tion de l'impôt de capitation, autrement dit medjba, qui n'est plus que de vingt francs aujourd'hui.

Mais, encore une fois, ce que je ne peux m'expliquer, c'est qu'un chef de service puisse commettre une erreur aussi formidable dans ses évaluations.

Cela ne prouve guère en sa faveur. C'est un esprit léger ou un incapable.

En opinant pour les deux, me tromperais-je ?

L.

La « Libre Dépêche » a protesté, il y a deux ou trois jours, contre un passage du dernier article : *les critiques d'un attaché naval* — que nous avons reproduit dans un de nos derniers numéros — concernant les compatriotes de son rédacteur en chef.

M. Omessa a trouvé que ces articles — écrits par un homme du métier — que nous avons empruntés à notre grand confrère parisien, la « Politique Coloniale » fourmillaient d'erreurs grossières et ne pouvait par conséquent être l'œuvre de M. Servonnet, lieutenant de vaisseau, attaché naval à la Résidence générale.

Nous ferons remarquer à notre confrère quotidien du soir que nous n'avons nullement attribué ces articles à M. Servonnet ; le nom de cet officier de marine n'a figuré nulle part dans les articles que nous avons reproduits, articles, quoi qu'il en dise, écrits de main de maître par un homme de mer.

Pendant par son édification personnelle, nous pouvons lui affirmer que M. Servonnet nous avait prié, il y a environ dix-huit mois, peu de temps avant l'arrivée de M. Rouvier, de commencer une campagne de presse et qu'il nous fournirait tous les renseignements nécessaires.

N'ayant jamais entamé cette question, il se peut que ce soit lui qui se cache sous le pseudonyme de Geova, nous n'en savons rien.

Mais toujours est-il, à propos des lignes qui ont motivé la protestation de M. Omessa, que M. Ponzeverra chef du service des ports et de la navigation en Tunisie a dernièrement congédié deux *continentaux* sous le prétexte d'économie et qu'après le départ de ces deux agents, il s'est empressé de faire allouer une somme mensuelle de quarante francs, à un de ses compatriotes, déjà élève pilote et recevant de ce chef 166 fr. 66 par mois, pour remplacer l'un, comme gardien de phare et de faire nommer un autre de ses compatriotes, comme chef du garage au lieu et place du second congédié !

Nous ne disconvenons pas qu'il n'y a aucune différence entre les Français de Paris, d'Ajaccio ou de Marseille, mais nous la trouvons mauvaise, lorsque nous voyons un chef de service se débarrasser peu à peu des agents qu'il a sous ses ordres sous le prétexte qu'ils ne sont pas de son département pour les remplacer par des *pays*.

Et nous sommes certain que notre confrère doit partager notre avis à ce sujet et donner par conséquent tort à M. Ponzeverra.

Le Billet de la semaine

Devant notre insistance « La Dépêche » fatiguée de donner la comédie a enfin baissé pavillon. Mieux vaut tard que jamais.

Le meneur de cette campagne, écrite, est bien celui que l'on désignait. La peur de nous faire trop de réclame ne lui a pas permis de dire « que la *Petite Tunisie* désignait. » Que nous importe cette malveillance !

Les rédacteurs qui dans leurs écrits prétendent être limpides comme de l'eau de roche, ne sont-ils point ambigus en écrivant :

« Quant à M. Château, nous ne voulons pas douter un seul instant qu'il ne soit mû par un excellent sentiment. »

Alors vous entendez par là que lorsqu'on s'efforce de semer la zizanie en attaquant violemment et injustement notre Résident, qui jouit de toutes les sympathies, vous ne pouvez le nier, qui s'efforce en y réussissant, de satisfaire les *desiderata* de la colonie, qu'on est mû par un bon sentiment ?

Et c'est vous qui dans vos amphigouris avez l'inconcevable aplomb de nous appeler diffamateurs et francs belîtres !..

Et c'est vous qui vous posez en redresseurs de torts et en champions attitrés de l'honneur du journalisme !..

En face de constatations aussi croustillantes nous avons bien le droit, nous, de vous répondre : « Don Quichotte, vous avez la berlue ! »

« Des esprits chagrins verraient dans sa conduite la conséquence d'un dépit, ajoute-t-elle ! »

Là, incomparables rédacteurs, vous commettez une sottise — doublée d'une maladresse — qui rentre bien dans vos attributions !

Pertinemment vous savez que *audaces fortuna juvat* ne s'applique point au cas du sieur Château ; donc vous traitez, non par ignorance mais d'une manière perfide, tous les Français de Tunis d'esprits chagrins.

Avouez que vous êtes des esprits simples, puisque vous ne voulez pas qu'on vous accuse d'être chagrins ! !

« Aussi bien toutes ces criailleries n'aboutiront-elles à rien ; et est-ce y attacher trop d'importance que de s'y appesantir, continue la feuille de *Pin-dare* ! »

C'est tellement cynique qu'on ne peut pas se fâcher !

Nos criailleries, écrivailleurs, n'ont-elles pas fait découvrir l'auteur de mensongers articles, ne vous ont-elles pas forcé de le nommer ?

Nos lecteurs — et ce sont tous des Français qui s'intéressent aux questions tunisiennes et non des pipelets — ont attaché de l'importance aux désirs instinctifs que nous avons dévoilés et aux agissements de votre ancien collaborateur, c'est tout ce que nous désirions ; faites à votre guise, maintenant.

Mais que penser des attaques dirigées contre M. Lefebvre, administrateur du *Rappel* ?

Et c'est nous qui sommes des calomniateurs, n'est-ce pas ?

Faites donc des excuses ou allez au confessionnal !..

Le sieur Château continue de débiter à tire-larigot des apocalypses au syndicat des Entrepreneurs Français.

Au lieu d'écouter les sempiternelles jérémiades de l'individu qui a fait chou-blanc dans la Régence, d'ajouter foi

aux élocubrations de cette mouche du coche, nous engageons « le Syndicat » à se passer des renseignements inexacts que pourrait lui fournir ce soliveau !

De la sorte, renvoyé de partout, le sieur Château après avoir sué sang et eau, conclura, mais un peu tard, que ses démarches n'auront servi à rien.

C'est le tonneau des Danaïdes !..
L. DE P.

Ce n'est pas la première fois que nous appelons l'attention du président de la Chambre de Commerce sur le cas de M. Tessié, secrétaire de celle-ci.

D'après les règlements, le secrétaire doit tout son temps à la Chambre de Commerce qui lui alloue 3.000 francs par an.

Comment se fait-il qu'on permette à M. Tessié d'accepter toutes sortes d'expertises qui lui prennent une bonne partie de son temps de bureau, quand ce n'est pas des deux et trois jours pleins ?

De deux choses l'une : où les règlements sont faits pour être observés où ils ne le sont pas ? s'ils le sont, pourquoi tolère-t-on ces absences continuelles ? s'ils ne le sont pas pour M. Tessié, nous n'avons qu'à nous incliner.

L'ALLIANCE ISRAËLITE

— « O —
LV

Le Décret Crémieux

Depuis les élections générales dernières, on a souvent attaqué, en Algérie, le décret Crémieux. Comme beaucoup de nos coreligionnaires ne savent pas ce que c'est que le décret en question, nous avons cru utile de le publier dans ces articles que nous consacrons à l'Alliance Israélite, articles dont beaucoup, bien que publiés sous ce titre, n'ont absolument rien de commun avec celle-ci.

Ce décret Crémieux, si gros de conséquences graves, était ainsi conçu :

« Le gouvernement de la Défense Nationale décrète :

« Les Israélites indigènes des départements de l'Algérie sont déclarés citoyens français ; en conséquence, leur statut réel et leur statut personnel seront, à compter de la promulgation du présent décret, réglés par la loi française, tous droits acquis jusqu'à ce jour restant inviolables.

« Toute disposition législative, tout sénatus-consulte, décret, règlement ou ordonnance contraires sont abolis. »

Ainsi donc, de par Crémieux, membre de la Défense Nationale, le 24 octobre 1870, tous les Israélites Algériens furent naturalisés Français en bloc.

Ce décret fut accueilli avec enthousiasme par la plus grande partie de la population juive, mais provoqua chez les Algériens des sentiments très divers.

Les indigènes musulmans le virent naturellement d'un mauvais œil, quant aux Français ils n'y attachèrent aucune importance.

Néanmoins, quelques esprits chagrins, pour se donner une popularité de mauvais aloi, lancèrent dans le public des pétitions pour demander le retrait du décret, mais les assimilateurs em-

péchèrent tout mouvement protestataire de prendre de l'importance; ils réussirent pleinement et le décret eut naturellement son plein et entier effet.

Depuis les Israélites sont vivement combattus en Algérie. Les attaques redoublent de violence contre eux immédiatement après les élections quelles qu'elles soient, et naturellement ce sont les battus et pas contents qui se livrent à des sorties contre eux.

Ils ont le sage esprit de n'y prendre point garde et le feu s'éteint tout naturellement.

(A suivre.)

Y.

M. Pariente a fait ces jours derniers une commande de plusieurs centaines de paires de chaussures destinées aux enfants pauvres qui fréquentent les écoles de l'Alliance. Nous croyons de notre devoir de le prévenir — tenant ce renseignement de l'entrepreneur M. Maurice Lambert — que les dites chaussures ne vaudront absolument rien, fabriquées qu'elles seront en carton. Au bout de huit jours aucun enfant ne pourra plus les porter. Il vaudrait mieux augmenter le prix d'achat et avoir de la bonne marchandise.

Il est peut-être temps encore d'arrêter la fabrication des chaussures en carton; c'est véritablement jeter l'argent par les fenêtres.

Naguère l'hilarante « Dépêche » nous accusait d'écrire en un style pindarique ! Le rédacteur au long nez ferait bien de consulter le dictionnaire pour apprendre la véritable signification de ce mot, soit dit en passant.

Aujourd'hui c'est un autre journal tout nouvellement tiré de sa léthargie inquiétante qui prétend que nous n'avons point de fleurs de rhétorique... Voilà deux confrères qui ont sucé le talent et l'orgueil avec le lait !

Nous, pauvres deshérités, il nous a fallu travailler; et péniblement — ô combien ! — nous sommes arrivés à écrire comme Pindare cet auteur de concetti ou plutôt nous en sommes devenus l'âme damnée !... Mille millions de carreaux de Jupiter !... Pindare nous apparaît en fantôme, la nuit... portrait ignoble ! et nous dicte ses vultures !... Et l'on nous gouaille !

L'écrivain rhétorique qui pour l'instant est sur des épines couve des yeux les lauriers... mais ne peut en moissonner, sa position critique ne lui permettant pas de bouger !... Ah ! ces épines, ces épines ! Ça pique, savez-vous !

Un adage très juste dit « qu'on parle toujours beaucoup de ce que l'on n'a pas ». Ainsi les individus dont la moralité est suspecte vous répéteront, à tout bout de champ, le mot : vertu. Ceux qui pour pondre cinq lignes d'inepties gar-

dent la plume pendant une journée vous affirmeront qu'ils écrivent *currente calamo!* etc...

Au lieu de faire des gorges chaudes de confrères, châtiez votre style abrupt; colligez les expressions riches que renferme notre langue et ne nous servez plus un français incorrect et sans grâce.

Comme heureux avatar nous vous souhaitons de quitter Zoile pour suivre Aristarque... chose difficile, mais non pour vous qui pénétrez tous les mystères et, qui ouvrez avec une clef magique toutes les situations !...

L. de P.

A nos Municipaux

Après et pendant toutes ces pluies on ne peut faire un tour dans la ville arabe sans être frappé du grand nombre de maisons qui tombent en ruines. Pierre à pierre, lentement, sous l'action dissolvante de l'eau qui délaie le mortier primitif dont elles sont faites, elles tombent ces pauvres maisons, menaçant le passant et présentant au curieux le spectacle bizarre de ruines au milieu d'une ville en pleine activité.

Indépendamment de la sécurité que doit offrir la voie publique et qu'elles compromettent gravement ces ruines induisent à d'autres réflexions. L'incurie de l'Arabe est légendaire, « c'était écrit », est sa suprême et facile consolation; quand le terrain est bon marché, l'Arabe aime mieux construire une autre maison à côté, que de réparer celle qui lui refuse abri. Mais à Tunis ce n'est point le cas. Ou bien les propriétaires ne sont pas riches et manquent des fonds nécessaires pour reconstruire ou bien ils ne veulent pas rebâtir préférant attendre la plus value de leur terrain, espérant qu'un Européen le leur achètera, que la ville les expropriera pour y élever des constructions dans le goût et les besoins actuels.

La ville a le droit, elle a plus encore le devoir d'intervenir; le but qu'elle doit poursuivre est de faire pénétrer le plus possible, au cœur même de la ville arabe, l'élément européen et elle a là un moyen efficace d'y parvenir. Dans ce voisinage de deux villes qui se touchent sans se confondre, aussi profondément, aussi nettement séparées par une rue que par cent lieues de mer, il y a l'image parfaite de ce que sont les rapports de l'Européen avec l'indigène: on se frôle, on se côtoie, on ne se mêle pas; on se fréquente on ne se lie pas.

Tous nos visiteurs la font cette remarque; ils éprouvent tous la même surprise à passer brusquement de notre

ville française dont les rues sont larges, claires, propres, régulièrement tracées, dont les maisons sont hautes et percées de larges baies comme pour aller chercher plus haut et recevoir à flots l'air et la lumière, dans la ville arabe et surtout israélite, où les rues sont étroites, sales, capricieusement contournées, où les maisons sont basses avec des fenêtres grillées derrière lesquelles se mure une vie presque impénétrable — et rien, mieux que cela, ne peut leur faire comprendre la situation du chrétien en pays d'islam. Une porte à franchir: d'un côté l'occident et de l'autre l'orient, la porte est ouverte et on ne voisine pas.

Eh bien il faudrait empiéter sur cette ville arabe, au fur et à mesure que cela nous est possible. Certains esprits amoureux du pittoresque y trouvent matière à regrets, mais d'autres plus pratiques reconnaîtront qu'il y a là une œuvre de salubrité et d'hygiène bien comprises. Ouvrez de larges voies, faites pénétrer dans ces quartiers sombres la lumière et la vie, répandez-y notre activité et notre fièvre, espacez les maisons, et l'Arabe qui nous verra au grand jour, secouera sa torpeur, verra qu'au fond nous ne sommes pas si mauvais diables et sympathisera avec nous — et vous n'aurez plus de ces épidémies comme le choléra et la variole qui chaque année trouvent leur besogne à moitié faite et n'ont pas de peine à achever des gens que leur agglomération dans des locaux insalubres prédisposent à la maladie.

La feuille qui boit le calice de la déveine jusqu'à la lie, mêlait le nom de la société française, la *Chorale* avec des appréciations sur certain tripot.... Toujours de l'adresse esprits chagrins, non pardon; je voulais dire bornés !

M. Grosjean a très spirituellement répondu à cette insinuation malveillante qui pouvait porter atteinte au bon renom de la société dont il est le président.

Nous n'avons jamais entendu dire que notre société de chant eut un salon dans le monument qui sert de théâtre; il faut appartenir à la rédaction du coin pour se laisser monter un pareil bateau.

Insérer des méchancetés, se faire l'écho d'insignes mensonges étaient du ressort de la *Petite Tunisie*, écrivaient jadis ces marchands de prose insipide.

Tout ce que dit leur officine, prétendait hier le gros nez, est juste et inattaquable !! Hé ! l'haricot, pas d'exagération, n'est-ce pas ? une retractation

plusieurs militaires français, en apercevant le visage inondé de pleurs de son cousin et les herbes de Mohammed; elle voulut se lever, une douleur épouvantable lui rappela ce qui s'était passé.

— Maurice, Messieurs, fit-elle d'une voix basse et presque expirante, pardonnez comme je l'ai fait moi-même ! Que la justice des hommes attende...

— C'est trop tard ! répliqua avec satisfaction le guide. Obeïd n'est plus de ce monde ! Il a commencé à payer ses lourdes dettes... Il est probablement homme de gauche.

— Oh ! Maurice ! tu as laissé faire cela ?

— Je n'ai connu la sentence et le sort d'Obeïd qu'en entendant de la bruit de la décharge...

— Mademoiselle, intervint le commandant, nous n'avons été que des justiciers, en débarassant la région et la Tunisie traitre et d'un rebelle; nous n'avons été que de bons soldats en exécutant les ordres formels donnés.

« Vous n'avez pas eu à lutter contre des coupeurs de route, mais uniquement contre les amis et les serviteurs du cheik, ce qui vous explique la neutralité dans laquelle il est resté durant l'attaque.

ne s'applique jamais à des dire véritables.

Maladresses, encore des maladresses, toujours des maladresses !

Encore le Syndicat des Viticulteurs

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, quelques explications au sujet de la démission de l'honorable commandant Gérodias comme président du « Syndicat des Viticulteurs ».

D'après quelques viticulteurs, cet article : « les dessous d'une démission » fourmillerait d'erreurs, d'un autre côté, comme nous ne pouvons mettre en doute la parole de la personne qui nous a fourni nos renseignements, notre perplexité est grande.

Un de nos amis nous adresse à ce sujet une longue lettre d'où nous extrayons les passages suivants :

Le cas que vous avez signalé dans votre dernier numéro ne nous a nullement surpris. Il mérite d'être signalé à la bienveillante attention de notre honorable Ministre, car il s'agit de gaspillage de fonds qui nous appartiennent et lorsqu'il y a gaspillage, le gouvernement a le droit d'intervenir.

Tel qu'il est administré en ce moment, le Syndicat obligatoire des Viticulteurs tunisiens, paraît plutôt avoir à sa tête une demi-douzaine de jeunes écerclés, que des gens sérieux, possédant la confiance de leurs concitoyens.

Nos mandataires perdent absolument de vue, qu'ils outrepassent leur mandat, en ne pas s'en tenant strictement à l'esprit de la loi qui régit le Syndicat.

Ils assument une grave responsabilité s'ils gaspillent inutilement l'argent destiné à former un fonds de réserve.

Ils oublient complètement que le Syndicat obligatoire, n'est pas seulement un corps de vigilance, mais qu'il est avant tout, une caisse d'assurance pour les viticulteurs contre le phylloxéra.

Or, pour que cette caisse puisse à un moment donné remplir efficacement le but auquel on la destine, le seul à notre sens qui tranquillise les viticulteurs déjà si éprouvés, on doit s'efforcer d'y déposer le plus d'économies possible : c'est tout le contraire qui se fait, paraît-il. On commence par absorber en dépenses ridicules, le montant de nos cotisations forcées; si encore on s'en tenait là, mais non, pour satisfaire leur orgueil administratif, c'est le tout qu'il leur faut, ils font les choses en grand, nos mandataires, ils jonglent avec nos billets de mille, avec autant d'aisance que si ces billets leur appartenaient. Ces messieurs trouvent vite le placement de l'argent; ils créent des emplois à tort et à travers, sans aucune utilité. Ce n'est plus un modeste bureau celui du Syndicat des Viticulteurs; c'est un ministère, aussi désigne-t-on MM. les

« Son plan était de faire tuer M. de Villebelle, n'osant le frapper lui-même. Il vous aimait, Mademoiselle; son amour avait dégénéré en passion des plus violentes. A tout prix, il voulait faire de vous l'une de ses femmes.

» Cette nuit même, des Arabes apostés par le cheikh avaient essayé d'arrêter votre guide, près d'Henachir Sidi Aich, de le saisir avec un lasso en peau de chameau afin de l'empêcher de parvenir jusqu'à nous.

» Dans sa dernière fête, Obeïd, avait ourdi, avec ses amis, un complot insensé, dont l'exécution était radicalement impossible !

» N'avait-il pas rêvé de surprendre Gafsa Gabès, d'en massacrer la garnison et de donner la main aux tribus dissentes réfugiées en Tripolitaine ?

» Cette tentative devait avoir lieu prochainement, aussitôt que M. Villebelle aurait disparu, que vous auriez été réduite à l'esclavage et mise au secret dans la douria d'Obeïd.

(A suivre.)

Feuilleton de la *Petite Tunisie*
(26)

OURIDA

OU LE
RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

» Pour arracher seulement ta dépouille mortelle aux chacals et aux hyènes; pour la déposer en terre consacrée et rapporter ton extrait mortuaire ?

» Faudra-t-il donc que j'annonce ton trépas à ceux qui l'attendent avec tant d'impatience et d'amour ?

Mohammed tira Maurice de sa douleur expansive, en lui demandant l'autorisation de sonner Gabrielle à la manière arabe.

— Moula, eu égard à ma profession de guide, je suis un peu guérisseur empirique; Bism'Allah, au nom de Dieu, laisse-moi réparer le mal fait à Lella Djeberila, Madame Gabrielle, par Obeïd-Ouchba-el-Meskoukin, Obeïd-Ouchba le maudit, si c'est la volonté de Dieu, inchâ Allah.

Faute de mieux, Maurice, ne perdant pas tout espoir, accepta.

Mohammed lava plusieurs fois la plaie avec de l'eau du Sidi Aich, filtrée dans le pan de son manteau, afin qu'elle soit plus pure et plaça sur la blessure, non pas un emplâtre agglutinatif, mais un emplâtre d'herbes vulnérables, recueillies sur les rives de l'oued, pilées en toutes hâte entre deux silex.

— Qalb-ha ierjef alla; ceder hama-ncfer-ch ! Allah icebberek, Moula, el chefarah ouaqila; rani m'ehaqeq bih. Son cœur palpite toujours; sa poitrine ne siffle pas ! qu'Allah te console, Maître, la guérison est probable; j'en suis certain. La Allah illah Allah ou Mohammed ressoul Allah !

Un feu d'escouade interrompit le Tunisien.

Obeïd avait expié ses fautes en ce monde.

Mohammed, tout en s'occupant de la blessure de Mlle de Villebelle, murmura :

— Rhamah Allah ! que Dieu le reçoive dans sa miséricorde !

Gabrielle ouvrit les yeux et eut d'abord un mouvement de surprise en se voyant étendue sur des bernoùs, entourée de

président et vice-président par les titres pompeux de « Messieurs les Ministres », il est vrai qu'ils sont au petit pied, ces ministres ! Mais qu'importe, si cela suffit à leur gloire.

Pendant que le gaspillage de nos fonds se consomme, les viticulteurs qui sont en dehors de la fête, se détendent les nerfs, la crise qu'ils traversent, et qui les tuera peut-être, continue sa marche sans que personne puisse encore prévoir quand et comment elle se terminera, chacun de nous redoute le dénouement sans oser l'avouer, pour détruire le peu d'énergie qui nous restait, il fallait anéantir en nous toute espérance, il fallait nous dire, que la ruine à laquelle nous sommes exposés en cas d'invasion du phylloxéra, n'était plus conjurée par le Syndicat obligatoire.

Ce dernier coup nous est porté brutalement par des administrateurs incapables nous n'avons même plus cette suprême illusion : l'indemnité en cas de destructions de nos vignes.

Nous savons bien que le gouvernement ne resterait pas impassible en présence d'un pareil désastre, c'est précisément parce que nous supposons que le gouvernement interviendrait dans une certaine mesure pour réparer le mal que le fléau nous aurait fait, qu'il a le droit d'intervenir dans les affaires du Syndicat, et de ramener à une appréciation plus saine des choses, les administrateurs qui sont à sa tête.

Sans commentaires

Nous avons reçu un numéro du journal indigène « El-Zohra », en date du 8 mars, qui publie sur M. Chidiac, un article que l'administration ne peut pas laisser passer ainsi.

M. Chidiac, bien que n'étant pas nommé est trop bien désigné pour ne pas être reconnu.

Une enquête s'impose : si les accusations lancées contre M. Chidiac sont reconnues fausses, celui-ci pourra ensuite demander aux tribunaux la réparation éclatante qui lui sera légitimement due, si, au contraire, elles sont fondées, tant pis pour lui, on le chassera avec tous les honneurs dus à son rang ; mais à aucun prix l'administration ne doit fermer les yeux sur des accusations aussi graves.

Echos Tunisiens

Nous engageons fort les personnes qui ont des recouvrements à faire opérer par la poste à s'y prendre *légitimement* d'avance.

Il y a aujourd'hui plus d'un mois et demi que nous avons lancé une traite sur un de nos abonnés d'Algérie, et... nous n'avons plus de nouvelles de notre recouvrement. Il reviendra peut-être à Pâque ou à la Trinité.

Sage-femme de 1^{re} classe

Madame DUMAS, sage-femme de première classe de la Faculté de Montpellier, 18, rue Es-Sadikia, installée récemment à Tunis, a l'honneur de prévenir le public qu'elle donne des consultations tous les jours de 1 heure à 3 heures du soir.

PIANOS 1^{re} qualité

7, rue d'Allemagne, Tunis, rez-de-chaussée de gauche.

SPECIALISTE PARISIEN

Par suite de l'affluence de voyageurs au Grand-Hôtel, le Docteur MADEUF, Professeur libre à l'école pratique de la Faculté de Médecine de Paris pour les maladies de la Gorge, du Larynx, du Nez et des Oreilles, consultera à l'Hôtel de France du 16 au 23 courant.

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

La Compagnie des sapeurs-pompiers

La compagnie des sapeurs-pompiers de la ville de Tunis, nous convie à la soirée qui doit avoir lieu, samedi 17 mars au théâtre français.

Tous les invités s'empresseront certainement de profiter de cette circonstance qui leur permettra de donner à ces braves gens un témoignage de sympathie, en même temps que de reconnaissance.

On trouve des Terrines de bécassines au Tunis-Hôtel, rue d'Italie, Tunis.

Grand Restaurant du Café de Tunis
Service de 1^{er} ordre à la carte. G^{de} Vins.

Nous prions instamment la direction des finances de faire une enquête pour s'assurer des effets produits par son décret du 1^{er} novembre qui dit que l'enzéliste est tenu de prendre à sa charge le paiement du droit de 4 0/0 sur le montant de l'enzel multiplié par huit ainsi que sur les divers frais également multipliés par huit.

D'après l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés nous-même, il paraît que cette augmentation des frais aurait complètement arrêté toute transaction.

Nous serions heureux d'être confondus par des chiffres à l'appui.

à vendre une action des Monts de Piété tunisiens, s'adresser au journal.

VIENT DE PARAITRE POUR 1894

LE

Guide - Annuaire Tunisien

par H. le François

EN VENTE : A l'Hirondelle, r. Essadikia.

DERNIERE HEURE

L'Affaire Fabry contre Prax

Hier, jeudi est revenue devant la Cour d'Aix le procès intenté par M. Fabry à M. Prax, rédacteur en chef du *Réveil Tunisien*.

M. Cambon, notre ancien Résident général, actuellement ambassadeur à Constantinople, assigné, ne répond pas à l'appel de son nom ; MM. Ronnot, conseiller à la Cour d'appel d'Alger ; Bossu, procureur de la République à Boulogne-sur-Mer ; Geoffroy, président de Chambre à la Cour d'appel d'Alger ; Herbaud, chef du bureau des affaires criminelles au ministère de la Justice ; Sachet, président du tribunal de Vienne (Isère) ; Bodo, avocat-défenseur, sont présents à l'audience.

M. Ronnot déclare qu'il a été heureux de sa nomination à la Cour d'appel d'Alger et qu'il ne sait rien quant à l'affaire pour laquelle il est cité, les faits s'étant passés après son départ de Tunis.

M. Bossu contredit les dépositions de MM. Pontois et Fermé sur l'incident du *buen-retiro* et le ramène à sa vraie portée.

M. Geoffroy explique que les récits faits par ses collègues de l'incident du *retiro* n'ont jamais été qu'une plaisanterie, que rien dans cette affaire n'était sérieux et qu'il est inadmissible que M. Fabry se soit caché pour écouter les délibérations.

Les trois autres témoins font le plus grand éloge de M. Fabry et l'assurent de toute leur estime.

Finalement l'affaire est renvoyée au treize avril pour le réquisitoire et les plaidoiries.

De l'ensemble des débats nous augurons pour M. Prax une condamnation sévère, car la calomnie répandue contre M. Fabry a été victorieusement réfutée.

28, RUE D'ITALIE, 28
en face le Marché

Casseroles en fer battu depuis 20 cent. — Casseroles et Marmites en terre de Vallauris (France). — Seaux galvanisés à 1 fr. 25. — Toile cirée blanche, largeur 1m. 20, 3 fr. 25 le mètre ; en couleur, à 2 fr. 50. — Verres à pied ordinaires, à 2 sous. — Verres taillés demi-cristal garanti, à 3 fr 90 la douz. au lieu de 5 fr. 50 — Assiettes de campagne depuis 1 fr. 20 la douz. — Bobèches à 1 sou. — Flambeaux à 2 sous.

Coutellerie de table, Couverts et Articles de Paris

MAISON MEUBLÉE

Rue de Grèce — TUNIS
derrière la Résidence

Appartements et chambres meublés à louer au mois, à la quinzaine, à la huitaine et à la journée, depuis 15, 25, et 30 Fr. par mois.

P. PERRIN

Boucherie Lyonnaise

28, rue d'Italie, Tunis.

la plus ancienne boucherie française

Arrivages toutes les semaines

BŒUFS ET VEAUX DE FRANCE

TEINTURERIE PARISIENNE

17, Avenue de Paris, Tunis

NETTOYAGES et APPRÊTS

Blanchiment de Blancs

Spécialité de Nettoyage à sec

L. DAVIN FILS

CAYES CÉLESTIN

CIBIAL & Cie

Commission-Exportation

TUNIS, rue de la Sebka, 5

Service rapide à domicile

JOAILLERIE, HORLOGERIE BIJOUTERIE

SPÉCIALITÉ DE BIJOUX ARABES

COHEN & HASSID

TUNIS. — 1 Rue de l'Eglise — TUNIS.

GRAND

Restaurant d'Athènes

Tenu par M. PAPAYANNI

4 Rue de l'Eglise

GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS

(authentique) de provenance directe

Prix : 1 fr. 50 le litre

On porte à domicile

Cordonnerie Toulousaine

RAOUL SANDRA

Chaussures en tous genres

33, Rue Al-Djazira 33. — TUNIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

MOURAILLE FRÈRES

20, rue Essadikia, 20 - TUNIS

Tuiles Arnaud Etienne ; Tuiles Roux frères ; Briques creuses 005 et 007 ; Briques fines ordinaires ; Briques polies ; Carreaux de premier, deuxième et troisième choix ; Briques à plancher ; Plâtre blanc surfin ; Plâtre gris ; Ciments de toutes qualités en barils et en sacs à rendre ; Lattes à plafond et liteaux.

Entrepot : Entres de la Douane à côté de la gare Bône-Guelma

DEMANDER LE PRIX COURANT

G. GUERRIERA, représentant

Travaux Hydrauliques

JOSEPH MUSCAT

PLOMBIER-ZINGUEUR

12, rue d'Algérie. — TUNIS

Construction de pompes d'épuisement et pour irrigation, système Letestu modifié à grand débit, à vendre ou à louer.

Forges de la Providence

Marchienne-au-Pont (Belgique)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La société se charge de des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Agent pour la Tunisie J. FORTI

MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE

autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :

38, rue sidi-Kaddus et rue des Glacières, 67

Ancienne maison PROAL

Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasba,

et 12, rue Kachachine.

Boulangerie Viennoise

8, boulevard de Paris

FERDINAND HEINRICH

Spécialité de pains viennois

CROISSANTS AU BEURRE

Petits pains pour Restaurants et Hôtels

On porte à domicile

HOTEL DE FRANCE

12, Rue de Constantine, TUNIS

Service à la Carte et à toute heure

P. FOURCADE, propriétaire.

FERRIER, successeur.

Cet hôtel se recommande à Messieurs les voyageurs et touristes par son confortable et son heureuse situation.

Cuisine Recommandée

APARTEMENTS DE FAMILLES

Interprète et Guides à l'Hotel.

Hygiène de la Bouche

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **coltar saponiné** Le Beuf pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DEPOT : à la Pharmacie E. NÉE

Lithographie A. BEAU

(Maison fondée 1887)

TUNIS. — Rue d'Espagne. — TUNIS

diplômé à l'Exposition Universelle

PARIS 1889

Cartes de visite, cartes d'adresse, factures, têtes de lettre, lettres de change, mandats, etc.

TRAVAUX POUR ADMINISTRATIONS

Prix Modérés

Pelleterie et Plumes

M. BLANC Naturaliste, 16, rue Al-Djazira.

Préparation de toutes sortes d'animaux.

MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France, TUNIS

MAISON BORTOLI FRÈRES ET C^o

Exposition de nos services à thé et à café en porcelaine de Limoges.

Nous recommandons tout spécialement ce rayon de services à thé et à café, neuf ou quinze pièces au choix de l'acheteur, que nous avons considérablement agrandi. Il renferme une très grande variété de modèles entièrement inédits et sortant tous des premières fabriques de Limoges, leurs prix très modiques, leur ont valu un légitime succès auprès des acheteurs.

Nous venons également de recevoir un choix considérable de services de table, quatre-vingt six pièces, en terre de fer, plus de quarante modèles différents sont exposés dans nos nouveaux magasins, nous avons tenu à apporter dans cet article le même assortiment que les plus grandes maisons spécialistes de France et nous ne craignons pas de dire qu'aucun magasin de Tunis ne peut offrir un pareil choix allié à des prix aussi avantageux.

Nos articles de ménage en fer battu étamé et émaillé ont reçu, dans notre nouvelle organisation, tout le développement qu'ils comportaient, depuis le plus petit article jusqu'aux lessiveuses et articles de cave, hériçons porte-bouteilles etc., tout a été méthodiquement installé, et de même que pour notre rayon de services de table, nous sommes persuadés que les acheteurs sauront nous rendre la justice qu'il n'y a aucune maison similaire en Tunisie qui puisse être mise en parallèle avec la nôtre.

Seul dépositaire pour la Tunisie de l'Orfèvrerie CHRISTOFLE de Paris

MUNICIPALITÉ DE TUNIS

ADJUDICATION PUBLIQUE

Le vingt mars 1894 à trois heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, il sera procédé, par M. le Président de la Municipalité, Chevalier de la Légion d'honneur, ou son délégué, assisté de deux Conseillers municipaux, et en présence de M. le Secrétaire en chef et de M. le Receveur municipal, à l'adjudication aux enchères publiques et sur simple criée de l'exploitation d'un marché municipal, pour la vente des charbon, bois et broussailles.

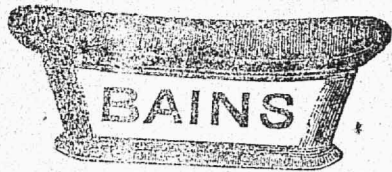
Les clauses et conditions générales du cahier des charges seront communiquées aux intéressés, tous les jours, excepté le dimanche, dans les bureaux du Secrétariat, à l'Hôtel de Ville, 5, rue Sadikia, à Tunis.

Le Gerant : Em. LACROIX

TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

BAINS EUROPÉENS
ET TURCO ROMAINS

HAMMAM



BAINS
HYDROTHERAPIE, MASSAGE FRICTIONS
Salles de repos, buffet, gymnase
Pédicure, etc.

MUSÉE ARABE
TUNIS — 11, rue des Parfums — TUNIS
AHMED DJAMAL

Grands magasins de curiosités tunisiennes
Grand choix d'armes arabes anciennes.
Costumes du pays, tapis anciens et modernes. — Objet d'art et de collection. — Cuivres damassés. — Assortiment complet de Bijouterie du pays. — Tabletterie. — Gravures de Carthage — Travaux en nacre. — Soieries indigènes de tous dessins sur commande. — Broderies anciennes et modernes, etc.

La Maison se charge de faire les expéditions dans toutes les parties du monde.

DOMAINE POTIN

CHAUX HYDRAULIQUE
& CEMENTS

Dépot: près de la gare française

VIN ROUGE

Vin blanc, eau-de-vie
S'adresser à MM. COMTE et C^{ie} Bureaux: à l'entrepôt du Domaine, rue de Portugal.

Manufacture de carreaux de Faïence
Fourmaux-Tourquin
à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS
DU BOULONNAIS
TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages
Paul CAILLARD, architecte, représentant
BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS
Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) — TUNIS

Maison **PIERRE AUVIN**. — TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.
Bureaux et Magasins: 7, rue d'Espagne.
Vastes Entrepôts: rue d'Italie.

N.-B — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

Messageries Françaises

DEMANGE & C^{ie}

Service Quotidien Régulier

entre **TUNIS-SOUSSE** et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi
BUREAUX: à Tunis, rue d'Italie, 17; à Sousse au Café du Commerce.

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE
AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
Maison de gros et de détail

Au Cadran Universel
CHARLES KLOTH

TUNIS — 17, avenue de France, 17 — TUNIS

Horlogerie, joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.

Demandez partout

« L'APÉRITIF BELLOT »

ABSINTHE ET AMER CONILH

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépot général des eaux minérales de VICHY

Dépot des liqueurs fines de la maison **LAVAINÉ et Cie**

A VENDRE

OCCASION EXCEPTIONNELLE

UNE PROPRIÉTÉ

sise à 5 kilomètres de Tunis, à proximité de 2 gares de chemins de fer
Contenance: 5 hectares environ dont 2 en vignes moitié de 2^e et moitié de 3^e feuilles, arbres fruitiers, jardin potager.
Maisons de maître et de fermier.
Bâtiments d'exploitation.
2 norias.
Adjacente à la propriété une construction louée à usage de café maure.
Prix modéré.
Facilités de paiements.
S'adresser à l'Administration du journal.

FABRIQUE DE CORSETS

2, rue des Tanneurs

(près la Gare Italienne)

Mme **CHEMLA**

Corsets sur mesure de tous modèles depuis 8 francs en balcines

Demandez le nouveau modèle *Ceinture Belge*, légèreté, souplesse, élégance et solidité, même modèle en confection: cinq francs.

FABRICATION FRANÇAISE

de serrures et combinaisons

Four COFFRES-FORTS

simples ou incombustibles

FORESTIER FRÈRES (Valnes)

Seul dépositaire pour la Tunisie:

A. MODIGLIANI, 4, avenue de France (Passage de Tunis).

On demande associé ou commanditaire avec 4.000 francs. Affaire de tout repos. S'adresser au bureau du journal.

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE: 23, rue Al-Djazira (ancien local). — TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés vend tous produits accessoires et appareils photographiques. est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en costume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

Sellerie - Bourrellerie Française

32, rue Al-Djazira — TUNIS

JULES LARROUIL

Ancien Chef d'Atelier de la maison MAURICE LAMBERT, de TUNIS

M. LARROUIL a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Entrepreneurs qu'il a institué, à Tunis une *Société Coopérative*, succursale des Grandes Sociétés de Paris, Toulouse, etc., où tout ouvrier bourrellier ou sellier français, venu en Tunisie, trouvera toujours peu ou beaucoup de travail, aura, en un mot, l'existence provisoire assurée.

Pour venir en aide à ce but fraternel et patriotique, M. LARROUIL fait appel au concours de MM. les Colons, qui, ayant besoin d'un ouvrier, voudront bien s'adresser à lui.

La journée de travail est fixée à 5 francs, les frais de route à la charge de la maison.

Pour assurer la réussite de son œuvre, M. LARROUIL n'a rien négligé et s'étant assuré le concours des plus Grandes Maisons de France, il est à même, dès ce jour, de livrer des marchandises et fournitures à prix défiant toute concurrence honnête.

APERÇU DE QUELQUES PRIX

Cuir noir de France, 1 ^{re} qualité, bande de 8 à 10 kilos. le k.	3 fr.	Selles Anglaises, avec bride complète, depuis.....	32 fr.
Cuir noir, 2 ^{me} qual., bande de 4 à 5 k.....	1.95	Brides Anglaises, cuir jaune à 4 rênes, mors nickel à 12 et.....	15 »
Cuir blanc, 1 ^{re} qual. bande de 10 à 12 k.....	2.40	Harnais de cabriolet, depuis.....	50 »
Crin animal, tout cardé.....	2.25	Harnais de labour, depuis.....	40 «

Abonnement dans les fermes et en ville, p. l'entretien des harnais, au mois par bête 1,25
Pour l'abonnement, toute pièce de harnais mise hors de service par usure, sera remplacée par une neuve.

Un ouvrier passera tous les mois pour exécuter les travaux. Les frais de déplacement sont à la charge de M. LARROUIL.

M. LARROUIL reprend toute marchandise non conforme à ces conditions.

Comptant: 3 0/0 d'escompte; 45 ou 60 jours, sans escompte, payable dans Tunis

BASSIN D'ARCACHON

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES PARQUEURS REUNIS

HUITRES

MARENNES, ARCACHON, OSTENDE

HUITRES: d'Arcachon, depuis 0,40 la douz.; de Marennes, depuis 0,75 la douz.

CASSE-CROUTE

AGENCE GÉNÉRALE POUR L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE:

12, RUE D'ITALIE - TUNIS

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt: 22, Rue de l'Échiquier, PARIS
Env. f^o sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE

J. F. DESHUSSES

A Versoix, près de Genève (SUISSE)

Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR
et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie:

A. MODIGLIANI, Avenue de France, 4, (Passage de Tunis).

FER QUINA BISLERI

VOLETE DIGERIR BENE??



LIQUEUR

Stomachique Reconstituante de Felice BISLERI MILAN

Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférentiellement avant le repas et à l'heure du Vermouth.

L'EAU

de la R. Sogente Angelica de NOCERA UMBRA, légère, gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarée par les principales célébrités médicales la reine des eaux de table.

VOLETE LA SALUTE??



Dépositaire pour la Tunisie **A. FERRETTI**, 19, rue Chaker — TUNIS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de Tunis

lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin: pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.